

RICHE ASSEMBLEE DES RETRAITÉS CGT DE HAUTE CORSE



Plus de 60 adhérents et sympathisants ont participé à l'Assemblée des retraités CGT de Haute Corse.

Un riche débat, avec de nombreux intervenants, a permis de dégager quelques grandes lignes pour définir les actions que nous

essayerons de mettre en œuvre dans les mois à venir.

- Dans un premier temps soutenir toutes les initiatives pour contrer cette loi assassinant le code du travail avec la jeunesse qui semble bien déterminée sur le continent, en Corse
- Aider dans la mesure du possible nos camarades de L'ex SNCM dans un contexte très difficile.
- S'attaquer à la pauvreté qui s'infiltré brutalement chez les retraités et retraitées plus particulièrement, mais aussi chez les jeunes et les ménages même salariés.
- Au niveau de la santé aussi, nombre de retraités n'ont plus les moyens de se soigner. Les mutuelles deviennent hors de prix, certains médicaments « dit de confort », plus remboursés et bien qu'ils existent, qu'ils soulagent mais il faut bien combler ce trou de la sécu provoqué par les patrons.
- Les problèmes du logement ont aussi été évoqués, loyers toujours plus chers, quant aux maisons de retraites elles sont toutes entre les mains du privés, payées avec des subventions publiques, ceux qui peuvent y séjourner avec subvention publique, s'ils sont propriétaire, c'est la maison qui s'envole. S'ils n'ont rien (*50% des corses sont locataires*) ce sont les enfants qui trinquent...
- Dans cette période difficile certains pensent nécessaire de développer l'unité syndicale d'autres ont abordés notre trop timide approche de la presse (la preuve : seule corse net TV s'est déplacé pour faire un compte rendu de notre AG).

Donc beaucoup de pain sur la planche et beaucoup de travail pour nos réunions du lundi matin à l'UD, ouvertes à tous et pleines d'infos que nous ne pouvons avoir ailleurs.



BILLET D'HUMEUR

Un bon observateur peut constater sans peine, comme vous et moi que pour la loi, l'ordre c'est le MEDEF qui dicte ce qu'il est raisonnable de penser, de dire, de faire.

- Plus besoin de Code du Travail,
- plus besoin de bac plus 3/4 pour tous nos gosses,
- plus besoin de fonctionnaires c'est lui qui va collecter nos impôts mais pas les siens,
- plus besoin de policiers il a ses milices,
- plus besoin de discuter, nous sommes tous de gôche, mais anticommunistes,

L'idéologie dominante c'est quoi ? C'est lui, le MEDEF .

Pour fixer nos règles de vie en commun pourquoi passer par des intermédiaires ?

En fin de compte faisons simple. Supprimons les représentants de la nation, ça coûte cher, on perd du temps (c'est encore de l'argent) et les électeurs ne sont jamais contents.

Prochaine rédaction constitutionnelle, UN seul article :

« Le MEDEF dirige la France, il fait ce qu'il faut pour ce faire »

La lutte des classes c'est une idée vieille d'un siècle et demi, alors vous pensez bien qu'il faut du neuf.

Mais la bourgeoisie, le capitalisme n'aurait-il pas plusieurs siècles sinon plusieurs millénaires d'existence ?

Alors manifestons en ligue en groupe etc.

CORSSAD. LES DIRIGEANTS CONDAMNÉS. JUSTICE EST RENDUE AUX SALARIÉS.



La cour d'appel de Bastia a rendu ce jour le délibéré concernant les détournements de fonds publics opérés par le clan Giammari. Le couple de dirigeants Bernard et Virma GIAMMARI sont condamnés à 2 ans d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à une amende de 100 000 euros chacun. De plus, la justice ordonne la saisie de biens immobiliers à hauteur de 500 000 euros.

Le couple est définitivement interdit d'exercer au CORSSAD et pour 10 ans dans toute entreprise commerciale, industriel ou sanitaire.

Justice est enfin rendue pour les salariés et les bénéficiaires du CORSSAD brutalisés, et volés depuis tant d'années.

La CGT se félicite de cette décision. Voilà bientôt 3 ans que des salariés courageux du CORSSAD se sont organisés avec la CGT pour mettre fin à ce scandale qui dure depuis trop longtemps. Le verdict de condamnation frappe également Mr JJ. Giammari père et ancien président du conseil d'administration.

C'est bien le fonctionnement et l'organisation du CORSSAD qui est condamné dans son ensemble. Il est donc essentiel qu'un grand coup de balai soit donné au sein du Conseil d'Administration actuel composé du « clan Giammari » parents et amis qui ont permis à leurs proches de se gaver sur la structure depuis tant d'années.

D'ailleurs suite à un courrier mensonger et injurieux envers les militants CGT envoyés récemment aux personnels du CORSSAD par Mr Michel ORSONI son président, la CGT va porter plainte pour diffamation calomnieuse.

Cette décision de justice au-delà même du CORSSAD montre l'urgence à ce que la gouvernance de ces entreprises de services à la personne ne soit plus gérée de manière associative et opaque. Les millions d'euros d'argent public et les milliers de salariés et de bénéficiaires du secteur doivent être gérés dans la transparence. La présence au sein des directions aussi bien des financeurs (ARS, conseil départemental) que des représentants des personnels s'imposent dans les conseils d'administration.

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL



Faisons le point sur le projet de loi de la ministre du travail, Myriam El Khomri, « visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs ». Tout bénéf pour le Medef ! Ce texte offre en effet une liberté totale au patronat et constituerait s'il était adopté un recul historique des droits pour les salariés.

Toutes les mesures envisagées visent à précariser toujours plus, flexibiliser toujours davantage les salariés pour faire baisser le « coût » du travail, afin de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires. C'est tellement vrai que le Président du Medef, Pierre Gattaz, soucieux de ses intérêts, vient de signer une pétition pour soutenir le projet de loi !

7 français sur 10 considèrent que le projet de réforme du code du travail constitue une menace pour les droits des salariés. Ils ont raison !

**TOUS DERRIERE
LA BANDEROLE
DES RETRAITES LE
31 MARS**